



INFORMATIONS ET DECISIONS JUN – JUILLET 2022

Commune de Champéry
www.admin-champéry.ch

- ❖ Le Conseil municipal a décidé d'ouvrir une décharge destinée aux paysagistes sur la parcelle du Camp des Rochats.
- ❖ Les travaux de collecteur des eaux usées du plateau de Barmaz ont été adjugés à l'entreprise Prader Losinger.
- ❖ Le Conseil municipal a été orienté sur le rapport de stratégie ainsi que sur les offres relatives à l'éclairage public.
- ❖ Le Conseil municipal a préavisé favorablement la demande de M. François Decurtins pour obtenir la Bourgeoisie de Champéry. Cette requête a été acceptée en Assemblée Primaire bourgeoise du 20 juin 2022.
- ❖ Le Conseil municipal a pris connaissance de la révision partielle de la Loi Cantonale sur l'Hébergement et la Restauration (LHR).
- ❖ L'analyse globale de la desserte forestière sur l'ensemble des routes forestières et agricoles de la Commune.
- ❖ Une barrière avec clé a été installée sur la Route des Arcys.
- ❖ La rénovation du Pont des Clous a été validée.

- ❖ *Contact :*
Secrétaire municipal
024.479.09.03.
edelez@champéry.ch